

ENGAGEMENT DES CANDIDAT(E)S À L'ÉLECTION DU 26 MARS 2007

LE TRAVAIL DES FEMMES

Je, _____, candidatE du comté de _____

Pour le Parti _____, m'engage à :

- Maintenir** la Commission de l'équité salariale, de sa structure et de son rôle décisionnel, **octroyer** les ressources nécessaires pour appuyer les entreprises dans leur démarche, pour vérifier les exercices d'équité salariale et pour permettre que l'ensemble des travailleuses du Québec puissent enfin atteindre l'équité en matière salariale.
- Mettre en place**, par la Commission de l'équité salariale, un comité de travail permanent pour élaborer un plan d'action sur la situation des travailleuses non syndiquées à l'égard de la Loi et pour veiller à son application.
- Rehausser** substantiellement le salaire minimum.
- Adopter** des mesures pour reconnaître les compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes, des communautés ethnoculturelles et racisées.
- Appliquer** rigoureusement les lois imposant des programmes d'accès à l'égalité.
- Adopter** des mesures de soutien à l'intégration et au maintien des femmes au travail, particulièrement pour celles qui occupent des emplois non traditionnels.
- Établir** un meilleur encadrement du travail atypique pour assurer aux travailleuses, l'égalité de traitement en entreprise et l'accès aux mêmes droits (CSST, assurance-emploi, congés de maternité et parentaux, Régime des rentes du Québec).
- Adopter** des modifications à la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* afin d'inclure la couverture obligatoire des aides familiales par leurs employeurs au régime d'indemnisation et ce, sans égard au statut d'immigration ni à la validité du permis de travail.
- Traduire** l'information de base concernant la CSST en d'autres langues que le français.
- Mettre en place** une politique de conciliation famille-emploi-études à portée transversale et répondant aux besoins des travailleuses et des travailleurs.
- Maintenir et consolider** un réseau public de services de garde à contribution réduite (centres de la petite enfance).
- Adopter** des modifications à la *Loi sur les normes du travail* visant à faciliter la conciliation famille-emploi (congés rémunérés et fractionnables pour obligations familiales, droit de refus du temps supplémentaire, trois semaines de congés payés après un an de service continu, etc.).
- Permettre** aux personnes qui ne reçoivent pas de prestations d'aide sociale ni d'assurance-emploi, dites sans chèque, d'être admissibles aux mesures d'intégration à l'emploi d'Emploi-Québec.
- Donner** le mandat au conseil de gestion du Régime québécois d'assurance parentale, d'étudier la situation des mères présentement exclues de ce régime et d'identifier des pistes de solutions.

- Instaurer** une prestation québécoise d'aide aux proches pour une aidante ou un aidant lorsqu'elle (il) doit se retirer temporairement du marché du travail afin de prendre soin d'un membre de sa famille en raison d'une maladie ou d'un accident graves.
- Réaffirmer** l'importance de la *Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine* et la **mettre en œuvre** dans toutes les régions.
- Reconnaître** l'approche systémique des organismes spécialisés en développement de la main-d'œuvre féminine.

Signature : _____ Date : _____

Êtes-vous d'accord avec l'instauration d'une prestation québécoise d'aide aux proches pour les aidantes et les aidants lorsqu'ils (elles) doivent se retirer temporairement du marché du travail pour prendre soin d'un proche malade, âgé ou handicapé?

Allez-vous procéder à un rehaussement du salaire minimum pour contrer la pauvreté des travailleuses?

Votre parti, s'il est élu, va-t-il maintenir la Commission de l'équité salariale et son rôle décisionnel de première instance et lui accorder les crédits nécessaires afin qu'elle puisse jouer son rôle adéquatement?

Qu'est-ce que votre parti compte faire pour faciliter la conciliation famille-emploi-études pour les travailleuses et les travailleurs?

Que pensez-vous faire en vue de la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes?



Votre parti, s'il est élu, va-t-il adopter un plan d'action pour informer les étudiantes sur la diversification professionnelle et ainsi mettre en application un des volets de la *Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine*?

Comment votre parti compte-t-il assurer l'application et le respect des programmes d'accès à l'égalité?

Croyez-vous qu'il faille soutenir davantage l'organisme de votre région qui aide les femmes à intégrer de façon durable le marché du travail?

Que compte faire votre parti pour contrer le développement du travail précaire?

Questions et suggestions d'engagement tirées de la Plate-forme pour l'égalité des femmes : http://www.ffq.qc.ca/actions/plate_forme_election_2007.pdf



Femmes de Mékinac (centre de femmes)
211, rue St-Jacques
Sainte-Thècle, (Québec) G0X 3G0
Téléphone : (418) 289-2588 Télécopieur : (418) 289-2589
Courrier électronique : femmes_mekinac@globetrotter.net
Site Internet : www.femmekinac.qc.ca

